

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°254 DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

**Affaire Miss Guinée**

**Johanna Barry, retirée de l'organisation, annonce une plainte contre le ministre Alpha Soumah**

P.3



Édito à vue d'Aigle

**La comparution de Dadis attendue avec impatience !**

Lancé le 28 septembre dernier, le procès des événements du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. A ce jour, huit des onze accusés ont déjà défilé à la barre pour répondre des faits graves qui leur sont reprochés. Ce sont : Moussa Tiégboro Camara, Marcel Guilavogui, Toumba Diakité, Cécé Raphaël Haba, Abdoulaye Chérif Diaby, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Mamadou Aliou Keïta, Claude Pivi... P.2

AG DE L'UFR

P.2



**La délocalisation du dialogue inter-guinéen au menu des débats**

STABILITÉ DANS L'ESPACE CEDEAO

P.4



**Dr Ben Youssouf Keita de l'ACP vent debout contre la Force anti-coup d'Etat**

ACCUSÉ DE CORRUPTION

P.4



**Le Premier ministre Dr Bernard Goumou lance un défi à ses détracteurs**

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME P.5

**Alpha Condé sanctionné par les Etats-Unis**

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

**Le sujet débattu autour de la table à Conakry**

P.5

INSUFFISANCE RÉNALE

P.6

**Le ministre de la Santé fait une annonce importante en faveur des malades**

## Édito à vue d'aigle



### La comparution de Dadis attendue avec impatience !

Lancé le 28 septembre dernier, le procès des événements du 28 septembre 2009 se poursuit au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry. A ce jour, huit des onze accusés ont déjà défilé à la barre pour répondre des faits graves qui leur sont reprochés. Ce sont : Moussa Tiégboro Camara, Marcel Guilavogui, Toumba Diakité, Cécé Raphaël Haba, Abdoulaye Chérif Diaby, Ibrahima Camara dit Kalonzo, Mamadou Aliou Keïta, Claude Pivi. Le lundi 5 décembre, Moussa Dadis Camara, le président de la transition au moment des faits, a été appelé à la barre pour donner sa version des faits et se prêter aux questions des avocats. Mais à cause de sa maladie, le président du tribunal, Ibrahima Sory 2 Tounkara, a dû renvoyer l'audience à ce lundi 12 décembre.

Pour rappel, c'est le 28 septembre 2009, sous la transition CNDD, que plus de 150

manifestants pacifiques se sont fait massacrer dans le plus grand stade de Conakry, la capitale guinéenne. Sans oublier des dizaines de femmes et de filles qui, pour s'être retrouvées au mauvais lieu au mauvais moment, ont été violées publiquement. Ils protestaient contre une éventuelle candidature à la présidentielle du capitaine Moussa Dadis Camara qui, avec ses compagnons du CNDD, s'est emparé du pouvoir au lendemain de la disparition du général Lansana Conté, le deuxième président de la Guinée indépendante. Cette répression sanglante et ces viols collectifs ont révolté toutes les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et de la femme. Pendant toutes ces années, l'on peut dire qu'il n'a pas eu de volonté politique de la part des dirigeants successifs du pays pour tenir un procès juste et équitable pour rétablir les victimes, leurs parents et leurs amis dans leurs droits. Sous la transition CNRD conduite par le colonel Mamadi Doumbouya, l'ancien commandant du groupement des forces spéciales, la donne a fondamentalement et positivement changé, à la grande joie de toutes celles et de tous ceux qui n'ont jamais cessé de se battre pour faire de la Guinée un pays où la reddition des comptes est ancrée dans les mœurs. Les travaux de construction du bâtiment ad-hoc pour la tenue du procès ont été achevés. Des magistrats choisis par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ont été formés pour les besoins de cette noble cause. Le procès est en cours pour rétablir in fine les victimes dans leurs droits. Espérons que la comparution de Moussa Dadis Camara, l'enfant de Koulé, permettra de démêler ce que l'on pourrait appeler l'écheveau du 28 septembre. Que toute la lumière soit faite sur cette affaire criminelle et que les coupables soient punis à la hauteur de leur forfaiture.

Kèfina Diakité

### AG DE L'UFR

## La délocalisation du dialogue inter-guinéen au menu des débats

L'Union des forces républicaines (UFR), le parti de Sidya Touré, a tenu le samedi 10 décembre 2022 son assemblée générale à son siège national à Matam. Dans son intervention de circonstance, le responsable de la communication digitale du parti, Fodé Baldé, s'est prononcé en faveur de la délocalisation du dialogue inter-guinéen proposée par la CEDEAO.



« Pour la sérénité du débat. Pour que les leaders soient en sécurité, il est bon, il est même primordial que ce cadre de dialogue se tienne à l'étranger dans une capitale de la CEDEAO. Qu'on ne vienne pas nous dire que c'est une insulte alors que des mallettes ont été aperçues dans les hôtels là-bas. Qu'on arrête de dire que c'est une insulte alors qu'on les a vus dans les capitales, nuit et jour, en train de chercher le soutien des leaders qui y sont. Soyons sérieux, le peuple de Guinée a trop souffert alors que le peuple mérite les solutions à ses problèmes », a déclaré Fodé Baldé devant les cadres et militants de l'UFR.

A noter que le président de l'UFR, l'ancien Premier ministre Sidya Touré, est absent du pays depuis des mois. Tout comme le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, qui est attendu par la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) dans l'affaire Air Guinée. C'est pour certainement permettre à ces deux poids lourds de la scène politique guinéenne, de prendre part au dialogue, que la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO a certainement suggéré aux autorités de la transition guinéenne de délocaliser ledit dialogue dans un pays de la sous-région.

Kèfina Diakité



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

**Administrateur Général & Directeur de Publication**

Mamadou Aliou (Kèfina Diakité) Diakité  
Tél. +224 621935388

**Rédacteur en Chef**

Ali Badara Condé

**Secrétaire Général de la Rédaction**

Amadou Tidiane Diallo

**Comité de Rédaction**

Ali Badara Condé, Tidiane Diallo, Samory Kéita, Mamadou Aliou (Kèfina Diakité) Diakité, Mamadou Saïdou Barry, Mamoudou Diakité

**Service Commercial, Marketing, Abonnement,**

**Annonces et Pub**

Mamadou Saïdou Barry

654.75.56.50

**Imprimeur**

Arbaba Barry

628463493

**Imprimerie**

Le Scribe

**Distribution**

L'Aigle Infos/Maison du Livre

**Mise en page**

Mohamed Lamine Camara

**Chargé de l'Impression et de la Distribution**

Mohamed Camara

Edité par : Kèfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)



AFFAIRE MISS GUINÉE

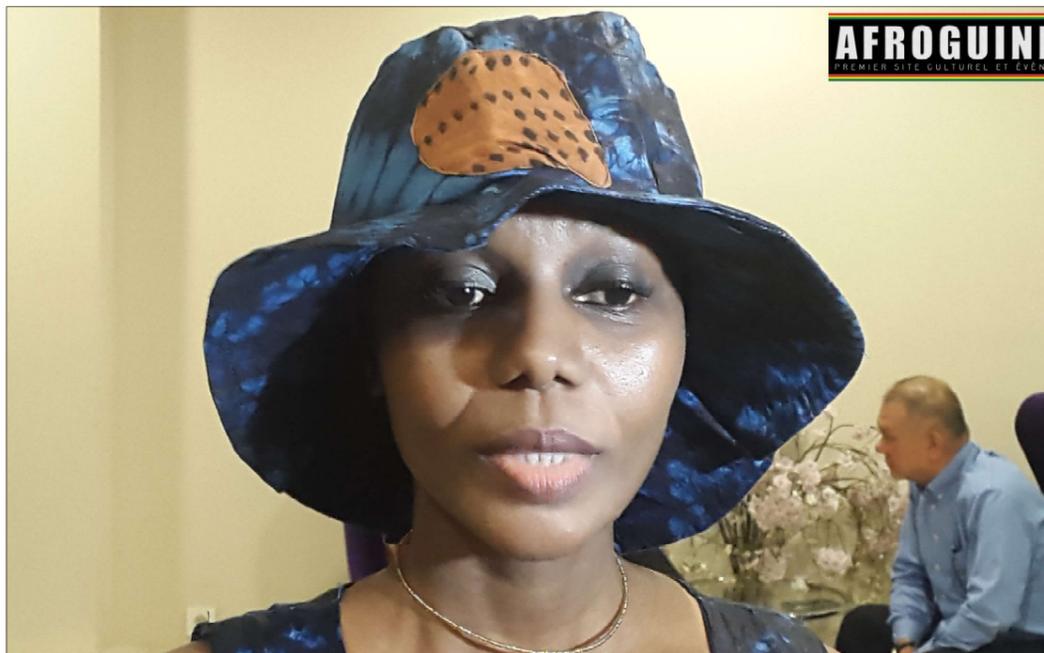
# Johanna Barry, retirée de l'organisation, annonce une plainte contre le ministre Alpha Soumah

*L'organisation du concours Miss Guinée est désormais confiée à la structure KPAAF qui est un centre professionnel américano-guinéen de couture et des métiers de la mode qui offre des formations pluridisciplinaires en design technique, coupe, confection, stylisme et modélisme. Mais Madame Johanna Barry, fondatrice du COMIGUI crie à la trahison et promet de porter plainte contre le ministre de la Culture Alpha Soumah alais "Bill de Sam".*

**L'Aigleinfos :** Après avoir été retirée de l'organisation du concours Miss Guinée, quel est votre sentiment ?

**Johanna Barry:** C'est vraiment regrettable. On sent le lien entre Monsieur Bill de Sam et Bantama Sow depuis plusieurs années. Cela ne m'a guère étonnée. Sachez qu'il y a eu assez de postulants, mais des postulants de talent avec beaucoup d'expérience. Là, tout à l'heure je viens d'avoir un confident par rapport à ceux qui ont postulé. Il y a une parmi eux qui m'a dit qu'elle se demande quels ont été les critères pour choisir cette équipe-là. Parce que si c'était une question d'intérêt, de moyens et de savoir-faire sur le terrain, eux ils avaient. Donc je leur ai dit que vous devez avoir, parce que moi personnellement je ne pouvais pas postuler dans un dépotoir de ce genre. Connaissant la moralité, la mentalité et le rapprochement de ce Bill de Sam et de Bantama Sow, ce n'est pas possible. Le comité existe bel et bien, j'ai un arrêté. Nous existons et nous sommes sur le terrain, et nous reprenons nos activités. J'ai été voir le ministre par rapport à Miss Monde, il y a deux à trois semaines. Il a accueilli la nouvelle avec beaucoup de joie...Voilà un ministre et son équipe qui ne savent pas avec quel pied danser. Ils sont là pour aller du coq à l'âne. Ils foutent la merde partout. Et moi j'ai dit que cela ne m'étonne guère. Je continue mes activités et j'attends la nouvelle équipe sur le terrain. Parce que je porterai plainte.

**L'Aigleinfos :** Selon



**vous, y a-t-il eu favoritisme dans l'attribution de ce marché et malgré ça allez-vous organiser Miss Guinée ?**

**Johanna Barry:** Bien sûr que je vais organiser Miss Guinée. Je vais vous raconter une histoire que j'ai vécue. Le 21 juillet dernier, j'étais dans ma chambre dans mon sommeil. Entre 7h-8h du matin, je reçois l'appel du ministre Bill de Sam. Je décroche le téléphone, il me dit " Johanna ça va " je dis oui Excellence comment allez-vous ? Il me dit : "Est- ce que tu peux passer au bureau ? Je dis oui à partir de quelle heure ? Il me dit au plus tard à 10h. Mais il me dit de venir seule. Donc j'ai été. Mon mari m'a déposée, je suis montée et j'ai déposé mon téléphone au niveau du secrétariat et je suis allée m'installer. Il était avec tout son cabinet. La première des choses qu'il m'a dite c'est que "je t'ai appelée, tu vas reprendre tes activités. Mais on va restructurer et rajouter des gens dedans, même avec lesquels tu n'as pas envie de travailler". J'ai dit Excellence il n'y a pas de

soucis. Du moment où c'est le ministère de tutelle et que je vais reprendre les activités après deux ans de difficulté, franchement " je vous remercie du fond du cœur ". Et il m'a dit là-bas " tu vas garder contact avec le secrétaire général et le conseiller juridique. Ils vont me soumettre une convention que tu vas soumettre à ton avocat. Et puis on va essayer de voir dans quel cadre on pourra relancer les activités ". Je suis sortie de là-bas toute heureuse. Dès que je suis sorti, j'ai appelé ma mère d'abord. Elle était tellement heureuse et j'ai passé le message aux membres de mon comité et mon partenaire sponsor officiel. Mais l'information n'est jamais venue. J'attendais cette convention alors que je suis restée constante. J'ai appelé le conseiller juridique. À chaque fois que je lui demande, " madame patientez-vous, ça vient ".

**L'Aigleinfos :** Voulez-vous nous dire que le ministre vous a rassurée que vous allez reprendre les activités notamment l'organisation du concours Miss Guinée, et on attribue le contrat à

une autre société ?

**Johanna Barry :** Tout à fait. Et le 21 juillet, quand il l'a vu, entre-temps, j'avais déjà mené des démarches par rapport à ça. Quand il m'a appelée, cela ne m'a pas étonnée. Je me suis dit que ce n'est pas pour me couper la tête, c'est forcément pour me rassurer. Là, je le savais. Donc je suis partie seule et j'étais confiante. Quand je suis partie, il m'a annoncé la nouvelle. Le 22 juillet, il y a eu le compte rendu du conseil des ministres. La relance des activités du COMIGUI avec restructuration pour partir sur des nouvelles bases. Le conseil a été clair. Après mes démarches, cette décision a été prise en

compte. Je ne me suis pas assise. Au contraire, Bill de Sam sait que je l'ai interpellé pendant plusieurs mois. A chaque fois que je le vois dans un évènement avec les éléments de Sansy Kaba DIAKITÉ, on partait vers lui pour demander où on n'en est. Il me disait toujours ça va aller. Il travaille dessus.

**L'Aigleinfos :** Vous avez dit que vous allez saisir les juridictions et que vous êtes également prête à rencontrer le ministre pour éventuellement des discussions et voir qu'est-ce qu'il faut faire ?

**Johanna Barry:** Voilà quelqu'un qui ne répond pas aux messages, qui ne décroche pas ses téléphones. Il est tout le temps fuyant. L'affrontement n'est pas son problème. J'aime bien que lui et moi, on s'affronte et qu'il fasse venir ces filles-là, et on échange. Qu'on se dise qui est qui sur le terrain.

**L'Aigleinfos :** Merci madame Barry de nous avoir accordé cette interview.

**Johanna Barry :** C'est à moi de vous remercier.

*L'interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo*

*Lire L'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu*

## STABILITÉ DANS L'ESPACE CEDEAO Dr Ben Youssouf Keita de l'ACP vent debout contre la Force anti-coup d'Etat

*Dr Ben Youssouf Keita, le président du parti ACP, lors de son passage dans l'émission « Le Supplément » de FIM FM du vendredi 9 décembre, s'est prononcé clairement contre l'annonce faite récemment par la CEDEAO par rapport à la mise en place d'une force anti-coup d'Etat. Il soutient dur comme fer qu'il n'y a jamais de coup d'Etat dans les pays où la constitution est respectée.*



« Les coups d'Etat font suite à des manquements, soit de la part des institutions qui ne prennent pas leur responsabilité ou des dirigeants qui oublient qu'ils sont temporaires. Il n'y a que le pouvoir de Dieu qui est éternel. Barack Obama l'a dit, il faut des installations fortes, mais pas des hommes forts. Donc, si en amont vous évitez qu'il y ait

des ingrédients d'un coup d'Etat, vous n'avez pas besoin d'avoir une force anti-coup d'Etat. Nous à l'ACP, nous sommes contre cette force pourquoi ? Parce que purement et simplement les effets collatéraux seront plus néfastes que le bénéfice. Un coup d'Etat fait par des militaires, voyez vous que s'il y a d'autres militaires qui viennent, pour les déloger, ils

ne vont pas se confondre dans la population ? Et ceux qui viendront sauront-ils faire la différence entre les civils et les militaires ? Ceux qui viennent, ne viennent-ils pas avec une ambition déjà ? Parce qu'ils viennent dans un terrain qu'ils considèrent étranger, où il n'y a aucun sentiment, aucun lien. Ils vont piller comme ils voudront et c'est la Guinée qui perdra. Nous sommes contre l'idée d'une force anti-coup d'Etat. Il n'y a aucune force à mettre en place et aucune force militaire ou armée à mettre en place. Il faut purement et simplement renforcer les principes de la CEDEAO. Si vous avez souscrit librement à une institution, il faut respecter les règles de cette institution, pourvu que cette institution ne fasse pas du deux poids deux mesures. Revenant à notre cas, si la CEDEAO avait pris toutes ses responsabilités pour éviter le coup d'Etat constitutionnel qui est arrivé chez nous, il n'y aurait pas eu de coup d'Etat militaire », a indiqué Dr Ben Youssouf Keita, président de l'ACP.

*Kéfina Diakité*

## ACCUSÉ DE CORRUPTION Le Premier ministre Dr Bernard Goumou lance un défi à ses détracteurs

*Dans l'émission "On fait le Point" de la RTG du vendredi 9 décembre 2022, le Premier ministre de transition, Dr Bernard Goumou, a non seulement présenté son bilan à la Primature mais aussi a tenu à répondre à ses détracteurs qui l'accusent, à tort ou à raison, de tremper dans la corruption et les détournements de deniers publics.*



« La CRIEF est faite pour tout le monde. Cet exercice que nous sommes en train de faire, nous avons un devoir de redevabilité vis-à-vis du peuple de Guinée. Aujourd'hui, nous sommes en train de faire la reddition des comptes. Je lance un appel à tout

citoyen guinéen qui a un dossier quelconque sur ma personnalité, d'aller voir le procureur de la CRIEF... C'est dommage que des journalistes dont on connaît les tendances, qui se mettent sur des ondes, qui n'ont aucune preuve et qui sont en train de tenir des allégations mensongères. Sur ce débat, laissez la justice faire son travail. Moi je lance l'appel à tous, qu'il soit ministre ou n'importe qui, de prendre ces documents et aller devant le CRIEF et poser le cas pour dire : vous avez un Premier ministre, etc. Je ne vais pas être diverti, je suis en pleine action, en train de suivre les instructions du chef de l'Etat pour que ce peuple de Guinée qui a tant souffert, puisse sortir de l'ornière », a soutenu le locataire du palais de la Colombe. Il faut rappeler que c'est suite à des révélations dans la presse faisant état de plusieurs dossiers qui le concerneraient que l'actuel Premier ministre a cru devoir répondre à ses détracteurs. Les dossiers cités sont notamment les projets de construction d'un port sec, de police d'assurance et d'estampillage. Affaire à suivre...

*Kéfina Diakité*

### AG du RPG Arc-en-ciel

## Domani Doré exhorte les jeunes à la discipline et au respect de la hiérarchie

**L**e RPG Arc-en-ciel a tenu son assemblée générale le samedi 10 décembre 2022. Une occasion que l'ancienne ministre des Sports, Domani Doré, a mise à profit, pour exhorter les jeunes militants du parti, à la discipline et au respect de la hiérarchie.

« Désormais, vous êtes informés, chaque fois que quelqu'un se permettra de violer les textes du parti, nous répondrons conformément aux textes du parti. Je voudrais m'adresser

au nom de la direction nationale du parti à la jeunesse. On l'a répété ici, vive la jeunesse c'est bien, mais vive la jeunesse consciente c'est mieux. Une jeunesse consciente, éduquée à l'idéologie du parti. La première responsabilité d'un jeune militant, c'est la discipline, c'est le respect de la hiérarchie. Quand tu as du respect pour ton père et ta mère, tu dois te rappeler que les militants que vous avez ici, sont le reflet de vos

parents. Un jeune, qui a raison peut transmettre sa raison sans manquer du respect à la dignité du parti. Si on n'apprend pas à partager nos opinions en se rappelant que nous sommes de famille digne, on n'égorge pas la dignité du RPG mais c'est la dignité à toi tu égorges », a déclaré Domani Doré, au nom du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel. Il y en a qui pensent, à tort ou à raison, que Domani Doré, sans le nommer, faisait peut-être

allusion à Mohamed Saïd Touré qui se faisait passer pour l'Inspecteur général de la Jeunesse du parti et qui vient d'être exclu du parti. Depuis le coup d'Etat du 5 septembre 2021 et l'emprisonnement de ses cadres (Kassory Fofana, Dr Mohamed Diané, Ibrahima Kourouma, Amadou Damaro Camara), il y a lieu de reconnaître que le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, traverse une crise qui a besoin d'être gérée avec tact, au risque de le payer cher, politiquement parlant.

*Kéfina Diakité*

## VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

**Alpha Condé sanctionné par les Etats-Unis**

**En exil depuis son renversement du pouvoir en 2021, Alpha Condé a été sanctionné par les États-Unis. Ces sanctions sont les conséquences des nombreuses violations des droits de l'homme recensées sous son magistère. Ce communiqué dont l'Aigleinfos détient copie, indique que les sanctions prises contre l'ancien dirigeant guinéen prévoient notamment le gel de ses avoirs. Ci-dessus communiqué...**



« Les États-Unis sanctionnent l'ancien président de la Guinée, Alpha Condé, pour son lien avec de graves violations des droits de l'homme. Cette décision du Bureau de contrôle des actifs étrangers (OFAC) du département du Trésor des États-Unis est l'aboutissement d'une enquête et d'une procédure approfondies et pluriannuelles. Ni cette

décision ni le moment de son annonce ne sont liés à la transition en cours vers la démocratie de la Guinée. La promotion du respect des droits de l'homme est au cœur de la politique étrangère des États-Unis, et cette décision souligne notre engagement à soutenir les droits de l'homme dans le monde.

Au cours de la présidence de

Condé, les forces de sécurité se sont livrées à des violences contre les partisans de l'opposition avant le référendum constitutionnel de mars 2020 et pendant et après l'élection présidentielle guinéenne de 2020. Début 2020, Condé a ordonné aux ministres de créer une unité de police chargée de répondre aux manifestants anti-Condé,

en recourant à la violence si nécessaire. Les rapports indiquent qu'en 2020, le gouvernement a arrêté et détenu arbitrairement des membres de l'opposition. Dans la foulée de l'élection présidentielle guinéenne d'octobre 2020, les forces de sécurité ont utilisé une force excessive pour disperser les partisans de l'opposition. Entre autres incidents, les forces de sécurité ont tiré à balles réelles sur des foules qui s'étaient rassemblées pour célébrer l'annonce de l'opposition de Condé, tirant sur deux mineurs, tuant l'un d'eux et tirant sur l'autre dans le dos alors qu'il fuyait les forces de sécurité. Après l'élection d'octobre 2020, les forces de sécurité ont tué plus d'une douzaine de personnes, certaines d'entre elles tuées à bout portant, qui ne représentaient aucun danger immédiat pour les forces de sécurité. Alpha Condé est donc désigné en vertu du décret présidentiel (E.O.) 13818 comme étant une personne

étrangère qui est ou a été un dirigeant ou un responsable d'une entité, y compris toute entité gouvernementale, qui s'est livrée, ou dont les membres se sont livrés, à des graves violations des droits de l'homme en rapport avec son mandat.

Condé figure sur une liste de plus de 40 autres personnes sanctionnées aujourd'hui, ce qui coïncide avec la Journée internationale des droits de l'homme et la Journée internationale de lutte contre la corruption.

«Au cours de l'année écoulée, le Trésor a fait de la lutte contre la corruption et les graves violations des droits de l'homme une priorité absolue», a déclaré la Secrétaire au Trésor, Janet L. Yellen.

Les États-Unis continueront à promouvoir la responsabilisation des auteurs de violations des droits de l'homme et des acteurs corrompus dans le monde entier. », peut-on lire dans le communiqué.

**Tidiane Diallo**

## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

**Le sujet débattu autour de la table à Conakry**

**Le Haut-Commissariat des Nations unies, à travers ses volontaires, a organisé le mercredi 7 décembre 2022, la première concertation des hommes sur la masculinité positive pour mettre fin aux violences contre les femmes et les filles en Guinée. La cérémonie d'ouverture a connu la présence du président du Conseil national de la transition, des responsables d'ONG de défense des droits de l'homme et des religieux.**

**C**ette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles que pilote le ministère de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables. La masculinité positive, ce concept relativement nouveau en Guinée, vise à faire participer les hommes « activement » et à mettre en avant « le leadership des hommes en faveur de la protection et de la promotion des droits de la femme mais également de l'égalité des genres entre homme et femme », a soutenu Patrice Vahard, le représentant résident du Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme. L'objectif, dit-il, est « d'avoir des garçons et des hommes capables de changer d'attitude et de comportement pour servir d'exemple et dire

NON à la violence comme forme d'expression avec la femme ».

Pour sa part, Moussa Yéro Bah, présidente de l'ONG Femmes développement et droits humains (F2DH), a mis à profit le panel auquel elle a pris part pour dénoncer le « laxisme » dans l'application des textes de loi en matière de violation des droits de la femme. Elle souhaite par ailleurs que « les hommes regardent de façon positive ce combat parce que ce ne n'est pas que le combat des femmes », dit-elle.

Dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), les religions sont souvent accusées de favoriser ou de laisser faire les abus contre les femmes. Il n'en est rien, martèle El Hadj Mamadou Saliou Camara, le grand imam de la Mosquée Fayçal de



Conakry. « Nous devons respecter la femme et lui donner la valeur qu'il faut. Même au sein des animaux, ils respectent les femelles. Et la femme doit aussi se respecter. C'est pourquoi elle a besoin d'une éducation de base pour lui faire connaître sa valeur », dit le religieux. L'imam pense néanmoins aussi que dans la lutte contre les

violences faites aux femmes et à propos du phénomène de viol en particulier, les « discours ne suffisent plus », mais qu'il faut appliquer les « sanctions » prévues par les lois.

Justement, s'agissant des textes de loi, le président du Conseil national de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a rassuré que son institution prendra toutes les

mesures nécessaires notamment « soumettre dans la rédaction de la nouvelle constitution des amendements et autres lois qui devront être proposés » pour renforcer la parité entre hommes et femmes dans le pays, mais aussi « mettre des principes et des règles intangibles » pour la protection du genre.

**Amadou Tidiane Diallo**

## INSUFFISANCE RÉNALE

# Le ministre de la Santé fait une annonce importante en faveur des malades

*Le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a mis l'accent sur l'insuffisance des centres d'hémodialyse en Guinée. Dr Mamadou Péthè Diallo annonce avoir reçu un budget pour la construction de huit (8) centres d'hémodialyse en Guinée.*



**D**e chef du département de la Santé a annoncé ce lundi 5 décembre 2022, la construction de huit centres de traitement pour les personnes atteintes d'insuffisance rénale d'ici le mois de juin 2023. Il faut signaler à date que le pays n'a que deux centres d'hémodialyse et dans la capitale. Le nombre de patients augmente chaque année, il faut donc s'adapter

aux besoins. « Le président de la transition qui a de l'empathie pour sa population, quand il a été informé de cela, il a décidé de trouver une solution. Il m'a donné un budget, d'un financement du fonds mondial en me disant de construire huit (8) centres d'hémodialyse dans les huit (8) régions administratives. Afin que les gens ne soient plus obligés de venir à Conakry et s'accrocher pour être soignés. À l'heure où

je vous parle, nous avons fini les contrats, nous avons donné l'avance, les premières pierres ont été posées donc les travaux continuent. Ils vont me les livrer au plus tard au mois de juin 2023. J'ai déjà lancé le contrat pour acheter les médicaments et les machines. Dès qu'ils seront livrés, ils seront installés et les gens vont commencer le traitement là-bas », a rassuré le ministre Mamadou Péthè Diallo.

Pour finir, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique a fait le procès des gouvernements qui se sont succédés à la tête du pays. « Notre pays à travers les gouvernements successifs qui ont eu la charge de diriger les destinées de ce pays, ont investi des sommes considérables dans l'équipement et la formation sanitaire. Est-ce que cela a abouti.

Amadou Tidiane Diallo

## DADIS CAMARA À LA BARRE

# « Je ne suis pas en mesure de tenir les débats, je suis souffrant »

*Les débats ont repris le lundi 5 décembre 2022 au tribunal criminel de Dixinn dans l'affaire portant sur le massacre du 28 septembre 2009. Pour cette 27ème audience, c'est l'ancien chef de la junte, le capitaine Moussa Dadis Camara, qui a été appelé à la barre. Ce, après un bref interrogatoire du colonel Claude Pivi, ancien ministre chargé de la sécurité présidentielle.*

**D**ès sa prise de parole, le président Moussa Dadis Camara a déclaré au tribunal que son état de santé ne lui permet pas de tenir les débats.

« Avec tout le respect que j'ai pour votre tribunal, j'ai déjà informé l'administration pénitentiaire et mes avocats. Je ne suis pas au-dessus de la loi. En toute sincérité, je ne me sens vraiment pas bien. Mais je me remets à votre sagesse. Je ne suis pas en mesure de tenir les débats, je suis souffrant. Plus de treize ans, je me suis battu pour que

ce procès ait lieu. Je ne peux pas vous dire quand je vais me rétablir. Je ne suis pas en forme en toute sincérité. Mais d'ici une semaine, je pourrais venir me présenter devant votre tribunal. Je suis plus pressé que le tribunal dans cette affaire. Mais je ne peux vous dire quel jour je vais me rétablir, monsieur le président », a-t-il dit.

Compte tenu de l'état de santé de l'accusé, le tribunal s'est vu dans l'obligation de renvoyer l'affaire au 12 décembre prochain.

Amadou Tidiane Diallo

## PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

# Les avocats de Toumba jubilent

*Moussa Dadis Camara espérait-il la compassion, après son annonce du lundi 5 décembre à la barre ? Eh bien, c'est raté. En tout cas, du côté des avocats d'Aboubacar Sidiki Diakité, son principal adversaire dans ce procès, on pense que l'ancien président du CNDD, en proie à la fébrilité et manquant de sérénité, fait dans le dilatoire et cherche à différer le plus longtemps possible, sa comparution.*



Me Paul Yomba Kourouma, connu pour la richesse de son champ lexical, ne croit absolument pas au fait que Moussa Dadis Camara serait malade. Ce qui s'est passé ce matin signifierait tout

simplement que l'ancien chef de la junte est désarçonné. « Il est complètement désesparé, il est étonné, il est surpris et il sait qu'il est dans les mailles de la justice », déclare, sans aucune once de

pitié, l'avocat de Toumba Diakité. La posture relèverait d'une stratégie qui n'a rien d'anodin. « C'est un ancien chef d'Etat, c'est un chef de guerre, c'est un stratège. Je crois qu'il s'agit simplement d'un repris

tactique », estime Me Paul Yomba Kourouma. Autrement, pour ce qui est de la maladie invoquée par l'ancien patron du CNDD, l'avocat trouve que le délai supplémentaire sollicité n'avait pas sa raison d'être. « Trois semaines de grippe, sincèrement c'est assez avec toute la thérapie qui lui a été administrée, avec tous les médecins de son choix », estime encore l'avocat.

Son collègue, Me Lanciné Sylla, lui aussi avocat de Toumba, ne veut pas non plus se laisser attendrir par le plaidoyer de Moussa Dadis. Il ne comprend d'ailleurs pas que le président du tribunal ait accédé à la requête de l'accusé. « Lorsque quelqu'un invoque son état de santé pour faire renvoyer une affaire,

l'intéressé doit être à même de prouver au moins qu'il est malade, à travers la production d'un document médical. Cela n'a pas été fait », fait-il observer en effet.

En définitive, Me Lanciné Sylla invite Dadis à la sérénité et au courage. « Il ne faut pas qu'il ait peur d'affronter la justice de son pays. C'est lui qui l'a réclamée à cor et à cri. Alors que les débats sont ouverts dans cette affaire, pourquoi a-t-il peur de venir affronter la justice. Pourquoi a-t-il peur ? Nous ne comprenons pas », conclut l'avocat.

Amadou Tidiane Diallo

## DROITS DE L'HOMME SOUS LE CNRD

# Le regard critique de Sékou Koundouno du FNDC

Sékou Koundouno du FNDC (dissous) a mis à profit la célébration de la Journée des droits de l'homme, pour publier une tribune dans la presse. Une tribune dans laquelle il dit à qui veut l'entendre que depuis le 5 septembre 2021, la Guinée respirerait mal.



« Il n'y a pas de démocratie sans libertés individuelles et collectives, et réciproquement. La junte qui s'est emparée du pouvoir en Guinée a allègrement piétiné ces libertés. Pour preuve, comme chacun peut le constater, la situation s'est profondément dégradée après le 5 septembre 2021.

Les acteurs clés de la démocratie, comme les leaders politiques et autres activistes de la Société civile qui avaient retrouvé la liberté d'exercer sereinement leurs activités, sans craindre la répression d'un régime dictatorial sont encore injustement kidnappés et mis en otage à la Maison centrale

de Conakry par le président du CNRD. La transformation de l'essai a viré au cauchemar pour les militants pro-démocratie.

Le gouvernement de transition a resserré l'étau pour étouffer la société guinéenne et toutes les voix dissonantes. Désormais, les fondements d'un respect durable et incontesté de ces libertés sont inexistantes, la justice c'est la nébuleuse CNRD, la Guinée est rapidement retombée dans l'autoritarisme après seulement quelques mois d'un faux espoir.

Les Guinéens ne veulent plus d'un pays où les partis politiques d'opposition craignent de s'exprimer ou de se réunir, où les organisations de la Société civile qui défendent la démocratie ou les droits de l'Homme sont réprimées, où la presse est placée sous contrôle du gouvernement et les journalistes indépendants sont surveillés, où des syndicalistes et des grévistes sont arrêtés pendant des manifestations et où la justice ne respecte pas les avocats et les droits de la défense.

Depuis ce 5 septembre, la Guinée respire mal. Le gouvernement de transition a posé des actes ignobles pour bafouer le respect de la loi. Des leaders du FNDC Oumar Sylla alias Foniké Mengué, Coordinateur National du FNDC et Ibrahima Diallo, Responsable des Opérations du FNDC ont été kidnappés et pris en otage, la presse rappelée à l'ordre par la fameuse HAC infectée, les partis politiques sont menacés de nouveau de se réunir et mener librement leurs activités et la justice est téléguidée, chosifiée voire même désacralisée.

Le peuple guinéen perçoit tout cela parfaitement très mal et se montre déterminé à reconquérir sa souveraineté. Au même moment, il se demande : est-ce que cela va durer ? Le gouvernement de transition a-t-il suspendu ces libertés seulement pour instaurer la dictature des armes ? Est-il sincère dans la refondation de l'État guinéen et de la démocratie ?

Le peuple guinéen avait déjà eu de grands espoirs en 2008. Mais ces espoirs ont été enterrés avec les corps des 157 victimes du stade puis 155 avec le régime Alpha Condé et 13 victimes sous l'emprise du CNRD.

Alors, il se demande :

Comment ces espoirs se sont-ils vite envolés en éclats avec une nouvelle déception.

Le peuple guinéen attend donc des actions fortes de la part du gouvernement de transition. Celui-ci a affiché sa volonté dans sa prétention à refonder l'État guinéen, notamment en luttant contre la corruption et pour l'union nationale. Cette transition doit être l'occasion d'un retour rapide et sérieux à l'ordre constitutionnel normal à plusieurs niveaux.

Nous appelons le gouvernement de transition à créer des garde-fous pour empêcher la Police ou la Gendarmerie de procéder à des arrestations arbitraires et extrajudiciaires. Nous

appelons le gouvernement à réformer la Haute Autorité de la Communication afin qu'elle devienne une vraie institution au service de la protection des journalistes et des organes de presse, en particulier quand ils enquêtent sur des cas de violations de droits de l'homme ou de corruption, et qu'elle cesse d'être un outil de contrôle de leur travail.

Nous appelons le gouvernement à réformer le système judiciaire afin que les droits de la défense soient mieux respectés, que les militants politiques ou les leaders de la Société civile ne puissent plus être condamnés et détenus pour le simple exercice de leurs activités.

Nous appelons le gouvernement de transition à mieux protéger les libertés syndicales. Nous appelons le gouvernement de transition à réformer la justice afin que les violations de droits de l'homme fassent systématiquement l'objet d'enquêtes judiciaires.

Les mouvements citoyens souhaitent le succès de la transition malgré un constat alarmant et le retour à un gouvernement civil dans un contexte apaisé et dans un État débarrassé de l'autoritarisme et de la corruption. Les mouvements citoyens soutiendront les autorités de la transition tant qu'elles agiront en ce sens et ils se montreront force de proposition.

En tant que défenseurs des libertés et de la démocratie, ils scruteront et dénonceront les moindres écarts à ces objectifs. Connaissant l'histoire de notre pays, il est difficile d'apporter un soutien inconditionnel à un gouvernement de transition. Celui-ci doit être jugé sur les actes qu'il pose. Du 5 septembre à ce jour, les actes majeurs posés par le CNRD et son gouvernement sont décevants et traumatisants. », a écrit Sékou Koundouno le responsable des stratégies et planification du FNDC (dissous).

Kéfina Diakité

## CNT

## Les conseillers nationaux adoptent la loi sur le statut des fonctionnaires des collectivités locales

Le Conseil National de la Transition, lors de sa plénière du vendredi 9 décembre 2022, en présence de son président Dr Dansa Kourouma, a examiné et adopté le projet de loi portant statut des fonctionnaires des collectivités locales en République de Guinée.

Jean Paul Kotebemdouno est le rapporteur de la commission des lois du Conseil national de la transition (CNT). Il a confié ceci : « Ça, c'est sur un aspect strictement juridique sur le plan fonctionnel et sur le plan concret. Cette loi au regard de son contenu matériel répond à une question essentielle justement du développement local. Vous savez depuis le

discours programme de 85, la décentralisation telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été enclenchée, elle a été notamment marquée par l'adoption d'un code de collectivités locales et par l'élaboration d'une lettre nationale politique de la décentralisation. Mais on sait que ce processus a été marqué par un ensemble de considérations qui s'apparentent à des entraves »

Quant à Mory Condé, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, il s'est félicité de l'adoption de cette loi qui se faisait attendre depuis des décennies. « Aujourd'hui, c'est un sentiment de joie et un

sentiment de fierté. Parce que pratiquement plus de 20 ans, le peuple de Guinée attendait cette loi qui permettra désormais aux collectivités de se doter des personnes ressources qualifiées pour le service des collectivités pour le bien des citoyens. Comme je l'ai dit, les cadres du Ministère de la Décentralisation et du Ministère de la Fonction publique sont très avancés dans le cadre de l'élaboration des différents textes d'application avant même l'adoption de cette loi », a indiqué le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Mory Condé.

Kéfina Diakité

« Le silence irrite le diable »

## DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

# Bernard Goumou lance la campagne annuelle des 75 ans à Conakry

**Le Premier ministre, chef du Gouvernement, Dr Bernard Goumou a présidé le vendredi 09 décembre 2022 à Conakry la cérémonie de lancement de la campagne annuelle des 75 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme ce, en prélude à la célébration de cette journée le samedi 10 décembre. La thématique de cette année est « Dignité, liberté et justice pour tous ».**

La cérémonie a connu la présence de quelques membres du gouvernement, des représentants des institutions internationales en Guinée, de la société civile et de quelques acteurs évoluant dans le domaine des droits de l'Homme.

Dans son allocution à l'occasion de cette célébration, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a réitéré que la volonté du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) avec le gouvernement qu'il dirige a toujours été d'œuvrer pour le respect des droits de l'Homme dans le pays.

« La célébration de cette fête internationale nous offre tout d'abord une grande opportunité: celle de défendre les valeurs fondamentales de la personne et des fondements de la paix, de la justice, de



la dignité humaine, de l'égalité de tous et la solidarité humaine. Elle marque aussi le lancement d'une campagne annuelle des 75 ans de la déclaration universelle des droits de l'Homme. C'est aussi une occasion de mieux faire

connaître la déclaration universelle des droits de l'Homme en tant que modèle qui servira à prendre des mesures concrètes afin de défendre les droits de l'Homme (...) Depuis le 5 septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya,

président de la transition, n'a jamais cessé d'affirmer clairement sa volonté pour l'effectivité des droits de l'Homme en Guinée », a déclaré Dr Bernard Goumou.

Pour sa part, le coordinateur du système des Nations Unies en Guinée a souligné qu'avec l'appui des partenaires dans ce sens, la Guinée devait poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre de sa politique nationale pour la promotion et la protection des droits de l'Homme.

« Comme le souligne le secrétaire général de l'ONU M. Antonio Guterres, "de nouveaux défis en matière de droits humains émergent du changement climatique, de la perte de la biodiversité, de la pollution. Nous commençons seulement à appréhender la menace que représente pour les droits humains, certaines nouvelles

technologies aussi. En ce temps difficile, nous devons raviver notre engagement en faveur de tous les droits humains, civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. L'appel à l'action que j'ai lancé en 2020 place les droits humains au cœur des solutions au cœur des défis (...) Nous devons travailler ensemble pour améliorer le mécanisme en faveur de l'application des recommandations formulées par des instruments internationaux par les droits de l'homme" », a exhorté Dr Vincent Martin.

Quant à la secrétaire générale du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Mme Irène Marie Hadjimalis, elle a indiqué que son département jouera sa partition pour faire respecter dans le pays les droits humains.

**Amadou Tidiane Diallo**

## ALPHA CONDÉ SANCTIONNÉ PAR LE TRÉSOR AMÉRICAIN

## Souleymane Keita du RPG Arc-en-ciel défend l'ancien président de la République de Guinée

**Comme il fallait s'y attendre, l'on continue de recueillir les réactions aux sanctions du Trésor américain contre l'ancien président guinéen Alpha Condé et 40 autres personnalités. C'est le cas par exemple de Souleymane Keita du RPG Arc-en-ciel qui, dans une tribune publiée dans la presse, dénonce ce qu'il considère comme un rapport dont la sincérité et l'impartialité sont discutables.**

« Dans une liste établie par le département du Trésor des Etats Unis d'Amérique en marge de la célébration de la journée internationale des droits de l'homme, on y trouve étonnamment le nom du professeur Alpha .

Je veux tout d'abord rappeler que les droits de l'homme constituent l'expression que l'homme en tant qu'être, s'attache à la liberté et à la possibilité offerte à lui de disposer de lui-même.

L'évolution de l'humanité montre à suffisance le combat mené par les entités et les peuples pour s'affranchir de toute sorte de domination.

Dans le cadre de l'organisation sociale et politique, la transition démocratique est l'illustration la plus éloquente de cette volonté de l'homme à toujours jouir de ce précieux

attribut qu'est la liberté.

Dans ce sillage, notre pays s'est illustré dans le combat pour la liberté des peuples à travers le monde après avoir accédé de manière spectaculaire à la souveraineté nationale le 02 octobre 1958. En 2010, le professeur Alpha accède à la magistrature suprême de notre pays après un combat opiniâtre fondé sur les vertus de la tolérance et la méthode pacifique. Dix ans passés à la tête de notre pays, face à une classe politique difficile à cerner. Car, sa composition et son mode d'action contrastent avec les aspirations du peuple mais aussi avec les principes de la Démocratie.

Au-delà de ce qu'on peut qualifier en terme de résultats, de bases du développement pour notre pays dans plusieurs

secteurs, (énergies, infrastructures, mines, agriculture...), le professeur Alpha Condé est resté fidèle à sa conviction : un homme de compromis et de dialogue.

Dans un environnement politique marqué par une profusion de partis sans réel encrage social. La multiplication des structures et autres ONG satellites à la solde des politiques en manque de stratégies et de projets pour le pays ont malheureusement imposé à notre pays la culture de la violence, de la haine et de la défiance de l'état.

Des victimes ont toujours été enregistrées dans ces manifestations violentes pour l'essentiel, souvent avec une cruauté hors du commun.

Des victimes aussi bien parmi les manifestants qu'au sein

des forces de l'ordre sont enregistrées dans des circonstances extrêmement difficiles à décrire, des scènes de pillages et de destructions de biens publics et privés.

Le professeur Alpha Condé n'est pas un homme violent encore moins un confiscateur de liberté et de droit quelconque, car il s'est battu toute sa vie pour cette cause en homme politique convaincu.

Sous sa gouvernance, ces manifestations violentes ont été documentées et les rapports déposés au niveau des institutions internationales. Mais malheureusement, on préfère ces ONG et organismes pourfendeurs du professeur Alpha Condé je ne sais pour quelle intention? En s'éloignant aussi délibérément de la confrontation et de

l'impartialité, on favorise ainsi la confusion et rend difficile la manifestation de la vérité sur des événements que nous regrettons.

Nous resterons dorénavant aux aguets pour rétablir la vérité des faits sur notre gouvernance qui, nous reconnaissons, n'est pas parfaite comme toute œuvre humaine.

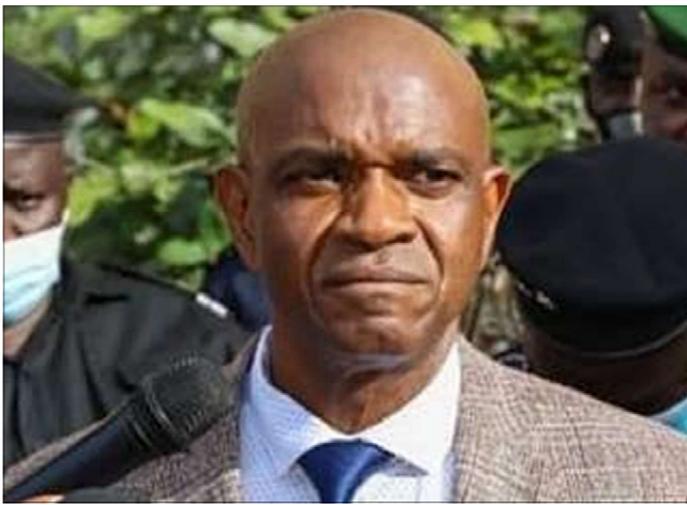
Ceux qui ont publié ce rapport dont la sincérité et l'impartialité restent absolument discutables, devraient à l'avenir fouiller mieux avant de publier. Le professeur Alpha Condé reste pour nous un symbole, un grand africain reconnu par tous ses pairs. », a réagi **Souleymane KEITA du RPG Arc-en-ciel.**

**Kèfina Diakité**

## MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

# Vers la multiplication des CMIS à travers le pays

**Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Bachir Diallo, a mis à profit la cérémonie de remise des attestations aux 350 officiers, sous-officiers et agents des sections de protection et d'intervention (SPI) à la CMIS n°3 d'Enco5, le mercredi 7 décembre, pour annoncer entre autres la multiplication des CMIS à partir de 2023.**



« Des CMIS, comme celle qui nous abrite en ce moment, vont se multiplier en 2023. Le dossier est quasiment bouclé. Le ministre des Finances qui nous accompagne ici ne me dira pas le contraire. Ces améliorations visent à accompagner la police et la protection civile guinéenne dans leur mission régaliennne d'assurer et de garantir la sécurité des personnes et leurs biens en tout lieu », a déclaré le général à la retraite Bachir Diallo. Il insistera par la suite sur le volet formation des agents de sécurité. « J'attache une importance particulière à la formation à tous les niveaux, celle qui touche les plus hauts cadres du pays membres statutaires et du conseil de cabinet qui est le niveau de

conception. (...). Ce que vous faites sur le terrain individuellement et collectivement, c'est ce qui a amené le ministère à remplir sa mission. En passant par les étapes intermédiaires et ceci est extrêmement important. Comme vous voyez, tout est lié et connecté. Pour réussir, il faut de la programmation. C'est pourquoi, j'ai donné des instructions fermes pour élaborer un plan annuel de formation pour qu'on ne se lève pas du jour au lendemain pour dire que je veux faire une formation déconnectée. Il faut donc une unité d'action et de concentration des efforts pour garantir un minimum de succès et de réussite », a-t-il ajouté.

**Kéfina Diakité**

**“Ne parle pas de ce qui ne te regarde pas, éloigne-toi de ton ennemi, méfie-toi de ton ami, sauf s'il est de confiance, et la seule personne de confiance est celle qui craint Allah”**  
**(Omar Ibn Al-Khattab)**

## REVALORISATION ET MENSUALISATION DES PENSIONS

# Une mesure de la CNSS saluée par les retraités

**Le mardi 6 décembre 2022, le ministre du Travail et de la Fonction publique, Julien Yombouno, accompagné du ministre de l'Economie et des Finances, Moussa Cissé, a procédé au lancement officiel des opérations de revalorisation et de mensualisation du paiement des pensions de retraite à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).**

« Si nous sommes parvenus à faire de la mensualisation et de la revalorisation des pensions de retraite une réalité, c'est parce qu'à la CNSS, nous nous sommes totalement inscrits dans la vision de refondation de l'Etat amorcée par le président de la transition. Nous avons engagé des actions, notamment la sécurisation de la chaîne de recouvrement des cotisations sociales et la maîtrise des dépenses techniques. Nous avons également fait une étude pour voir dans quelle mesure nous pouvons

procéder à la revalorisation sans mettre en danger l'équilibre financier de la branche assurance vieillesse. A présent, nous pouvons vous assurer que la CNSS va continuer à garantir le paiement des pensions sans endettement », a indiqué le Directeur général de la CNSS, Bakary Sylla, dans son discours de circonstance. Il a par ailleurs invité tous ceux qui sont au billetage de passer au virement bancaire et au paiement via la téléphonie mobile. Dans sa communication, le ministre de la Fonction

Publique, Julien Yombouno, a fait savoir que cette mesure répond aux engagements pris par le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. « La mensualisation des pensions de retraite et des allocations familiales constitue désormais des acquis irréversibles pour les pensionnés de notre pays. Le processus de paiement va démarrer et se poursuivra, tous les mois, selon le calendrier établi par la CNSS », a déclaré Julien Yombouno, le ministre de la Fonction publique.

**Kéfina Diakité**

## DIALOGUE INCLUSIF

# «La CEDEAO n'a pas dit que le dialogue qu'on est en train de faire n'est pas bon, mais...» (Fodé Oussou Fofana)

**Le cadre de dialogue inclusif exigé par la CEDEAO était au menu de l'assemblée générale hebdomadaire de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) du samedi 10 décembre. A cette occasion, le vice-président Fodé Oussou Fofana a affirmé que le trio (ANAD, RPG et FNDC politique) est disposé à être autour de la table si les conditions sont remplies.**

**S**elon Fodé Oussou Fofana, le communiqué de la CEDEAO demandant un cadre dialogue inclusif est à l'avantage de la Guinée. Il estime qu'il n'y pas de "gagnant ni de perdant". Mais ce communiqué a pour objectif, dit-il, de sortir la Guinée de cette situation. « Il faut s'en féliciter. Parce que ce que nous avons voulu, et toujours demandé. Nous voulons le dialogue structuré. La CEDEAO revient en disant qu'en Guinée, il faut un dialogue inclusif. Il faut que tout le monde participe. La CEDEAO n'a pas dit que le

dialogue qu'on est en train de faire n'est pas bon, mais elle dit " nous voulons en Guinée un dialogue inclusif où tout le monde doit participer, assurer la sécurité et la liberté". Quand vous faites un dialogue en mettant l'ANAD, le RPG, le FNDC politique dehors, c'est comme si vous dites les 95% des Guinéens ne sont pas concernés. Donc nous attendons qu'on appelle pour qu'on se retrouve autour de la table sans exclusion », a-t-il expliqué.

L'ancien député affirme que Cellou Dalein Diallo n'est pas remplaçable à

l'UFDG pour les futures élections présidentielles. « La seule personne qui est notre candidat qui doit nous diriger s'appelle Cellou Dalein Diallo. En tout cas, nous (le trio) sommes disposés. Quand on appelle demain pour un dialogue inclusif en réglant ce que nous avons demandé en nous rassurant, en donnant la possibilité de Cellou Dalein Diallo d'être assuré sa sécurité, créé les conditions pour qu'il rentre dans ce pays, si on nous appelle à 8h, nous irons là-bas à 6h30 », a-t-il ajouté.

**Amadou Tidiane Diallo**

## GOUVERNEMENT

# Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 8 décembre

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 08 décembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :**

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMPTE RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 06 DÉCEMBRE 2022.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

IV. DIVERS

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

Le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, à l'entame de son message a fermement réitéré sa volonté de voir tous les membres du gouvernement sans exception, à s'impliquer dans la promotion effective du Branding National.

Le message du Chef de l'Etat a ensuite porté essentiellement sur quatre (4) points :

1. Le Cadre organique des ministères
2. La Composition des conseils d'administration des EPA et sociétés publiques
3. Les avoirs et dividendes détenues par l'Etat dans les sociétés publiques et mixtes
4. Onze (11) instructions d'urgence formulées au Gouvernement

Au titre du premier point, le Président de la Transition, a instruit le Premier ministre à finaliser les cadres organiques des nouveaux départements issus de la récente restructuration du gouvernement afin de rendre leurs Attributions et Organisations conformes à la législation en vigueur dans notre pays.

Il s'agit des :

- Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
- Ministère des Affaires Etrangères, de l'intégration africaine et des Guinéens établis à l'étranger
- Ministère de l'Economie et des Finances
- Ministère des



Infrastructures et des Travaux Publics

- Ministère des Transports,
- Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
- Et le ministère du travail et de la Fonction publique. Il a rappelé que, les appellations existantes sur les édifices ou les sièges des ministères et les correspondances administratives doivent tenir compte de la nouvelle structure du Gouvernement.

Au titre du second point, le Chef de l'Etat, a rappelé les instructions concernant la nomination des membres des conseils d'administrations des EPA et des sociétés publiques ou mixtes, en cas de changement de poste. Il a insisté sur le fait que les membres des conseils d'administration sont nommés en tant que représentants des départements ou des structures concernées. Dès lors qu'un membre perd son poste ou change de département, il doit immédiatement être remplacé dans les mêmes conditions par un autre membre du même département, « le siège étant lié à la fonction et non à la personne ». Il a demandé à tous les ministres de lui faire parvenir la liste des nouveaux promus devant remplacer les anciens dans un bref délai.

Au titre du troisième point, le Chef de l'Etat, a invité le Ministre de l'Economie et des Finances, de lui faire la situation des avoirs et

dividendes, ainsi qu'un compte rendu lequel sera précisé le délai auquel ce travail sera complètement effectué.

Le Chef de l'Etat a aussi instruit le ministre de lui faire le point sur l'état d'avancement des audits relatifs aux contrats signés en 2022 et les paiements effectués sur les dits contrats.

Enfin, le Chef de l'Etat a invité le Premier ministre à veiller à l'exécution effective de onze (11) instructions d'urgence formulée au Gouvernement.

I. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement, Docteur Bernard GOUMOU, a félicité le Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Etranger, pour la dynamique insufflée à la diplomatie guinéenne.

Ensuite, le Premier Ministre a articulé son message autour de quatre (4) points essentiels :

5. Le suivi des actions Prioritaires à réaliser d'ici fin décembre 2022
6. L'état d'avancement du dialogue inclusif inter guinéen
7. La lutte contre la prolifération de la nouvelle drogue dénommée KUSH
8. Les condoléances à l'Ambassade de Chine.

Sur le premier point, le chef du gouvernement a salué la proactivité de tous les

membres du gouvernement pour la diligence dans la mise à jour du tableau de suivi des actions prioritaires.

A cet effet, le premier ministre a rappelé que lors du Conseil Interministériel du mardi 29 Novembre dernier, qu'il a invité tous les membres du Gouvernement à renseigner le tableau de suivi relatif aux activités prioritaires à réaliser d'ici le 31 décembre 2022.

Le chef du gouvernement, s'est réjoui du fait qu'à date, son Cabinet ait pratiquement reçu les informations de tous les départements.

Le premier ministre a encouragé chacun à fournir plus d'efforts en vue de boucler la réalisation de toutes ces actions. Un rapport sera présenté d'ici la fin de l'année au Chef de l'Etat.

Au deuxième point de son message, le chef du gouvernement a informé le conseil que le dialogue inclusif inter guinéen lancé le 24 novembre 2022, se déroule dans les conditions souhaitées. Il a également informé le conseil que le Lundi 05 décembre 2022, il a procédé au lancement des travaux en plénière du dialogue, ce qui constitue la troisième phase de ce processus.

Il a indiqué que ces plénières consistent à présenter les rapports des travaux des (13) groupes thématiques assortis des recommandations et qu'à l'issue des débats, un rapport général à l'attention des parties

prenantes au dialogue sera produit et transmis au Gouvernement.

Au troisième point de son message, le premier ministre a informé les membres du gouvernement, qu'une réunion s'est tenue à la primature le vendredi 02 décembre 2022, regroupant toutes les parties prenantes à la lutte contre la prolifération des stupéfiants et spécifiquement de la drogue KUSH. Il s'agit des ministères en charge de la Santé, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation à travers l'Institut itinérant de formation et de prévention intégrées contre la drogue et autres conduites addictives, du ministère en charge de la pêche, des services spéciaux de lutte contre la drogue et du centre d'alerte précoce, de la police nationale, ainsi que de la gendarmerie. L'objectif était d'élaborer un plan d'action commun et concerté afin d'assurer la veille et une riposte efficace face à ce fléau.

Au quatrième point de son message, le Premier Ministre accompagné du Ministre Secrétaire Général du Gouvernement a représenté le chef de l'Etat à l'Ambassade de Chine en Guinée pour présenter les condoléances d'usage du gouvernement guinéen et du peuple ami et frère de Guinée, suite au décès de l'ancien Président Jiang Zemin.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS :

I. MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministre des transports a fait une Communication relative aux projets de permis de conduire biométriques et des immatriculations et réimmatriculations des engins roulants.

III DÉCISIONS :

Le Conseil après avoir souligné l'importance du sujet, a instruit au ministre des Transports :

§ de poursuivre la concertation avec tous les acteurs concernés en vue d'approfondir la réflexion sur les permis de conduire et de l'immatriculation des engins roulants ; (Suite page 7)

## GOUVERNEMENT

# Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 8 décembre

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 08 décembre 2022 de 10H à 12H, sous la haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA. Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :**

§ de définir le standard de la plaque d'immatriculation en tenant compte de l'évolution technologique, qui doit être imposée aux entités concernées ;

§ de faire le point de la situation des conventions entre les entités concernées afin de ressortir les manquements et donner un délai pour le respect strict ; à défaut, procéder au retrait de la convention ;

§ de mettre tout en œuvre pour que les bases de données desdites entités puissent communiquer et être accessibles par l'Administration Publique (Police, Gendarmerie, MATD) ;

§ de travailler avec les Ministères de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, pour réévaluer les autoécoles existantes et définir les critères de délivrance des permis aux nouvelles autoécoles ;

### III. AU TITRE DES DIVERS

Le Président de la Transition a présenté ses condoléances aux familles des anciens membres du gouvernement décédés. Il s'agit de feu Ibrahim Soumah, ancien Ministre des Mines et de la Géologie, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et de Feu Kemoko Keita, ancien Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Premier Ministre a, au nom du Gouvernement, félicité son excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, pour sa détermination, son engagement et la constante de sa vision dans la mise en œuvre des actions qui impactent la vie de nos concitoyens.

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a fait part de la célébration de la fête internationale des Droits de l'Homme en collaboration avec le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme.

Il a informé le Conseil de la tenue de la première réunion inter-ministérielle des organes d'application des Lois contre la corruption dans les Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) pour l'approbation de la convention de Makhab Al Mukarramah prévue pour les 20 et 21 décembre 2022 à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite).

Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire a informé le conseil que les congés de Noël pour les élèves débuteront le 22 décembre 2022 et prendront fin le 02 janvier 2023.

La Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime a fait part de l'inauguration prochaine du port de pêche de Kaporo, fruit de la coopération bilatérale

avec le Japon.

Le Ministre de la Défense a fait part des dispositions sécuritaires préventives à observer pour la protection de la jeunesse durant les fêtes de fin d'année et a informé du décès de son conseiller Economique et Social, Dr Tidiane Diallo.

La ministre de l'Information et de la Communication a informé le Conseil que désormais tous les paiements des services de Médias publics rattachés au ministère (la RTG, Horoya, Radio Rurale) se feront exclusivement par chèque ou virement bancaire uniquement sur les comptes domiciliés au trésor public pour faciliter le recouvrement et une meilleure gestion des ressources de ces médias.

Également, elle a porté à la connaissance du conseil de la préparation d'une campagne de communication visant à informer la population de la possibilité de recevoir hors bouquets des télé-distributeur, les émissions de la RTG 1 et RTG 2 dans le grand Conakry, à l'aide d'un téléviseur numérique et d'une antenne râteau.

La Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a informé le conseil de l'organisation d'une table ronde portant sur la mobilisation des ressources financières pour la

mise en œuvre du programme de fin de Défection à l'Air Libre à l'horizon 2027.

Elle a ensuite fait part de la relance de l'exploitation forestière en application des recommandations du conseil des ministres du 15 octobre 2022. Cette autorisation s'étend du 1er décembre 2022 au 30 juin 2023. L'exportation du bois brut reste strictement interdite.

La Ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME a informé le Conseil de l'organisation à Conakry, du 19 au 21 décembre 2022, de la 2ème Édition du Salon de l'Industrie de Guinée (SIG 2022), au Chapiteau By Issa avec pour thème : « À l'ère de la ZLECAF, quelles stratégies pour le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles. » Elle a indiqué que les pays invités d'honneur sont la République du Mali et le Royaume du Maroc.

Le Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a informé le conseil, qu'une délégation du Gouvernement de la République de Guinée, conduite par son Excellence Monsieur le Premier Ministre, s'est rendue dans la région de Kayes (République du Mali), pour prendre part à la cérémonie officielle d'inauguration du barrage hydroélectrique de Gouina.

Il a aussi informé le conseil

de la date proposée pour l'inauguration du poste source de capacité installée de 150 Mega Volt Ampère sur la ligne de 110 Kilovolt à Sanoyah (Coyah) réalisé par INEO-FRANCE.

La Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a informé le conseil de la célébration de la semaine nationale des personnes Handicapées prévue du 07 au 13 décembre 2022.

Le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République a fait part de la commémoration de la journée internationale de lutte contre la corruption prévue le 09 décembre 2022, dans les six (06) communes de Conakry et dans les sept régions administratives, sous le thème « Soyons unis contre la corruption ».

Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement a fait un compte rendu à mi-parcours du bon déroulement du séminaire de formation à l'intention des hauts cadres de l'État du 18 novembre au 23 décembre 2022.

Le Ministre des Transports a informé le conseil de l'inauguration du ponton de Fotoba et du quai de Sandervalia prévue le 10 décembre 2022.

**Conakry, le 08  
Decembre 2022**

## Mondial de football au Qatar

# Le Maroc surprend agréablement les observateurs

Au terme des quarts de finale de la coupe du monde Qatar 2022 qui se sont joués les 09 et 10 décembre 2022, la Croatie, l'Argentine, le Maroc et la France ont validé leur ticket pour les demi-finales prestigieuse compétition. Ils ont battu respectivement le Brésil, les Pays-Bas, le Portugal et l'Angleterre.

La coupe du monde de football se poursuit au Qatar, avec des fortunes diverses pour les équipes participantes. Elle est désormais au stade des demi-finales. Le vendredi 9 décembre, le premier quart de finale a opposé le Brésil de Neymar à la Croatie de Modric. C'est ce dernier pays qui se qualifiera

aux tirs au but, après prolongation. Quatre heures plus tard, le même jour, l'Argentine de Lionel Messi a croisé le fer avec les Pays-Bas de Memphis Depay. Les Argentins sortiront eux aussi vainqueurs des Hollandais aux tirs au but. Le samedi 10 décembre, les Lions de l'Atlas (Maroc) ont créé la surprise en dominant le Portugal de Cristiano Ronaldo, battu 1-0. Et c'est la première fois qu'un pays africain arrive à s'ouvrir les portes des demi-finales du mondial de football. Au compte du dernier quart de finale, la France s'est imposée 2-1 face à l'Angleterre. Le mardi 13 décembre, la première demi-

finale mettra aux prises l'Argentine et la Croatie. Le mercredi 14 décembre, le Maroc affrontera la France pour un ticket en finale. Pour cette édition, il faut rappeler que cinq pays ont eu l'honneur de représenter le continent africain, à savoir le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, le Ghana et le Cameroun. Seul le Maroc de Boufal est parvenu à se qualifier pour les quarts de finale, puis pour les demi-finales, à la grande joie de ses dirigeants et supporters. De son lancement en 1930 à ce jour, il n'y a que 8 vainqueurs de la coupe du monde de football. Ce sont: le Brésil (1958, 1962, 1970, 1994, 2002), l'Allemagne (1954, 1974,

1990, 2014), l'Italie (1934, 1938, 1982, 2006), l'Argentine (1978, 1986), l'Uruguay (1930, 1950), la France (1998, 2018), l'Angleterre (1966) et l'Espagne (2010). Le successeur de la France au palmarès de la coupe du monde de football sera connu le 18 décembre au terme de la finale. L'Argentin Lionel

Messi rêve de remporter cette compétition au même titre que le Croate Luka Modric. Quant au Français Kylian M'bappé, il caresse lui aussi l'espoir de brandir le trophée mondial pour la deuxième fois, après le sacre de 2018 en Russie. Que les meilleurs gagnent !

**Kéfina Diakité**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**

## Migrants

# Et si des assises africaines s'imposaient ?

**TRIBUNE. Pour stopper l'hémorragie migratoire, institutions et sociétés civiles africaines doivent se mobiliser contre les vraies causes du désespoir des jeunes.**



Le nombre croissant de migrants qui veulent quitter le continent est un défi aux institutions et à la société civile africaine. Celles-ci doivent faire leur introspection pour essayer de dissoudre les causes de ces migrations mortifères. © VINCENZO CIRCOSTA / ANADOLU

L'Océan Viking, un navire humanitaire avec à son bord 230 migrants rescapés, a défrayé la chronique avec son errance de quelques semaines dans les eaux méditerranéennes. Cette situation fut à l'origine d'un bras de fer diplomatique entre la France et l'Italie, qui a refusé catégoriquement d'accueillir le navire humanitaire. Ce genre de crise pourrait devenir fréquent et constituer une menace sérieuse pour la stabilité de l'Union européenne. La gestion des flux migratoires devient de plus en plus une source de discorde entre les États aux portes d'entrée de l'espace Schengen et les autres. Du reste, l'accueil de ces migrants par la France continue à secouer la classe politique.

### Une indignation inaudible

Les rangs des prétendants africains à l'immigration clandestine en Europe n'ont cessé de se garnir depuis le fameux Barça ou Barsakh (Barcelone ou la mort) initié par de jeunes Sénégalais dans les années 1990. Sans relâche, de jeunes Africains meurent en mer et dans le désert du Sahara. Ils tentent tous de fuir l'Afrique et leur quotidien obscurci par la misère et les urgences de survie qui vont

avec. Ainsi, l'Afrique est amputée de son avenir, vidée de ses jeunes et de sa force vive. Rares sont les pays d'Afrique subsaharienne épargnés par cet exode d'un nouveau genre. Les côtes sénégalaises restent des lieux de ralliement assez prisés pour le départ vers l'eldorado européen. Notons quand même que ces contingents ne sont pas constitués que de Sénégalais. À l'image des tirailleurs sénégalais, ils sont souvent englobés dans cette appellation, mais beaucoup viennent des autres pays de l'Afrique subsaharienne.

Pour Cécile Thiakane, observatrice et actrice du développement social autant au Sénégal qu'en France, des assises africaines s'imposent pour prendre à bras-le-corps les causes des migrations hors du continent. © DR

Bien que l'issue de ce voyage soit incertaine, les candidats portés par l'espoir d'une vie meilleure n'ont cessé de croître et l'échec de beaucoup ne semble pas les décourager. Cela fait plus de deux décennies que les cadavres rejetés par la mer sur les plages des Canaries, de Lampedusa ou Ceuta et Melilla, deux enclaves espagnoles situées au Maroc, nous montrent l'étendue du fiasco. Cette désastreuse situation s'enlise, hélas ! Les migrants n'ont eu de cesse d'imaginer des passerelles pour rallier l'Eldorado européen au risque de leur vie. Parmi eux, combien vont réaliser leur rêve ? Combien vont échouer et se retrouver dans les travers

de la vie de migrants sombrant dans la grande précarité en Europe ? Et combien ont péri en mer ou dans le désert du Sahara ? Quel sacrifice pour ces jeunes « martyrs » ? Bien qu'ils prennent des risques qui dépassent, hélas, tout entendement, aucun d'entre eux n'est candidat au suicide. Ils sont juste déterminés par l'espoir d'une vie améliorée.

À LIRE

### Des liens de causalités évidents

L'état d'esprit de ces jeunes est la résultante d'une multitude de causes qui, directement ou indirectement, impactent leur trajectoire et motivation. On peut citer :

- 1) La crise alimentaire due à une diminution des terres cultivables, l'infertilité des sols, les changements climatiques, le déficit de stockage et de transformation des produits agricoles, le secteur de l'élevage sinistré ou encore une raréfaction des poissons pour la pêche artisanale ;
- 2) La crise climatique qui a sinistré bon nombre de régions sahéliennes qui constitue une menace sérieuse pour la survie des couches de population les plus précaires ;
- 3) La crise démographique qui entraîne un chômage endémique des jeunes dans les zones urbaines et périurbaines du continent africain où d'ailleurs on compte aujourd'hui le plus de jeunes au monde ;
- 4) La crise éducative et morale des jeunes n'ayant pas pris un bon départ dans la vie pour certains, déscolarisés pour d'autres, mettant ainsi à mal à la fois leur acquisition des compétences et des outils nécessaires pour une insertion dans le tissu économique, et leur réarmement moral ;
- 5) La crise sécuritaire due en partie à l'instabilité politique et sociale, des terreaux fertiles à une radicalisation pouvant mener à un extrémisme violent sur fond d'intégrisme qui fragilisent toutes les régions concernées.

Ne pas agir n'est plus acceptable, il est nécessaire de stopper cette hémorragie migratoire. Autrement dit, le coût historique, politique, moral et socio-économique déjà lourd risque d'être démentiel, d'autant que l'Afrique ne sera pas seule à payer, car nous sommes tous complices. Peut-être que comme pour les COP, cette situation appelle à des Assises africaines pour discuter et

trouver des solutions viables avec des fonds pour adresser cet épineux problème. L'Union africaine pourrait se charger d'organiser ces assises africaines pour stopper l'hémorragie migratoire, mais en attendant, quelques solutions peuvent déjà améliorer la situation. À LIRE AUSS

### Des initiatives à résultats rapides

Les bases d'un plan d'urgence, non dicté par des puissances étrangères, mais bel et bien conçu par et pour les populations du continent africain, sont posées.

Il s'agit :

- 1) d'agir en amont pour informer, sensibiliser et conscientiser les populations sur les dangers de ce choix d'immigration et faire émerger des alternatives faciles à déployer pour entrer dans une dynamique de cercles vertueux permettant de sortir de l'impasse en mettant à contribution le cercle familial et communautaire ou les chefs traditionnels ;
- 2) d'initier des caravanes citoyennes ;
- 3) de démanteler les réseaux mafieux et toutes leurs ramifications qui profitent de la misère et du désespoir de ces jeunes pour s'enrichir ;
- 4) d'accentuer la surveillance des côtes pour jouer les garde-fous et d'assurer une meilleure gouvernance des richesses et des ressources. Ceci passera par des fondations d'une coopération gagnant-gagnant aux fins de s'extraire de ce cercle vicieux de l'assistanat des pays occidentaux.

Les conséquences du Covid-19, et plus récemment de la guerre en Ukraine, ont encore démontré l'urgence pour l'Afrique d'assurer à minima ses besoins vitaux. Pour ce faire, elle gagnerait à mettre en œuvre des actions spécifiques pour adresser différents défis :

- 1) S'inscrire dans une agriculture responsable et durable afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire tout en préservant l'environnement,

2) Repenser sa politique d'urbanisation et aussi son développement des territoires ruraux,

3) Former du capital humain pour réussir sa transformation numérique,

4) Aborder avec succès sa transition énergétique,

5) S'industrialiser autrement en mettant en œuvre des innovations de rupture pour se sortir du mimétisme mais aussi des modèles obsolètes pour enfin tracer sa voie et inverser la courbe de ses échanges commerciaux, surtout sur les produits à consommation courante et sans forte valeur ajoutée qui la rendent trop dépendante de l'extérieur.

Lesdites actions spécifiques d'envergure auront pour visée à rendre plus attractifs et plus productifs les territoires pour cette jeune population en perte ; de remettre l'agriculture et l'élevage au cœur de la vie des territoires locaux en dynamisant les zones rurales ; d'éduquer et former les jeunes Africains afin d'en faire un capital humain de qualité à même d'accompagner l'essor économique et le bien-être des populations de façon c o n c o m i t a n t e . Stratégiquement, il conviendra de choisir en amont des filières où les pays gagneraient à se spécialiser pour être compétitifs dans ce contexte de mondialisation. Cette démarche s'inscrira dans la dynamique des États relative au déficit entrepreneurial, aux enjeux de l'innovation et à celui de la carence des financements relatifs. Finalement, il faudra répondre à cette question : « À quand une réponse endogène pour éviter durablement que les projets et l'espoir portés par ces jeunes ne se perdent dans les tiroirs de leurs seuls rêves ou engloutis dans les flots de l'océan ? »

\* Actrice du développement social entre le Sénégal et la France

Point Afriquer  
par Cécile Thiakane

On connaît  
le diable à ses  
griffes